

Montréal le 12 mars 2015

Communiqué
Pour publication immédiate

Pas question de recommencer avec un nouveau ministre de l'éducation !

Deux cent personnes ont répondu à l'appel du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles et se sont rassemblées ce jeudi matin devant les bureaux de Philippe Couillard. Elles ont demandé l'intervention du Premier Ministre, afin que soit signée l'entente qui permettra d'assurer la survie du Carrefour d'éducation populaire et des 5 autres centres d'éducation populaire de Montréal.

Rappelons que, depuis 45 ans, le Carrefour est logé dans une ancienne école de la Commission scolaire de Montréal et reçoit de cette dernière un financement pour sa mission. Il y a 3 ans, la CSDM a annoncé la fin du financement et du bail au 31 mai 2015.

3 ans de pourparlers : l'impossible rencontre de l'entente et du crayon...

Après des mois de négociations avec le ministre de l'Éducation, une solution était pourtant sur la table, incluant le financement pour la rénovation des centres, un bail de 3 ans avec la CSDM, un financement régressif à la mission. Cette solution, quoiqu'imparfaite, permettait à tout le moins de sauver les centres d'éducation populaire et de poursuivre durant ces trois années les discussions sur la pérennité des centres.

Selon nos informations, les discussions avec le Conseil du trésor étaient avancées, et un décret devait être signé début mars 2015 par le conseil des ministres. Mais, avec le changement de ministre, tout semble sur la glace. Déjà sous le gouvernement Marois, une solution avait été trouvée, mais la promesse avait finalement été brisée avec le déclenchement des élections.

Pour Donald Nolet, coordonnateur du Carrefour, la valse a assez duré ! « Aujourd'hui, à 11 semaines de l'expulsion, nous n'avons pas les moyens de recommencer à zéro avec le nouveau ministre de l'Éducation, François Blais, le cinquième depuis l'annonce de la fin du bail. »

Le gouvernement libéral et deux partis de l'opposition, le Parti Québécois et Québec Solidaire, ont reconnu à l'Assemblée nationale l'importance des centres d'éducation populaire et ont affirmé leur volonté de trouver une solution.

La table est mise ! Il faut maintenant que le premier ministre, Monsieur Couillard, prenne le dossier en main et le règle une bonne fois pour toutes.

Les manifestants ont d'ailleurs apporté des crayons géants ainsi qu'une immense affiche à livrer au premier ministre, pour qu'il puisse y apposer sa signature.



On a tous le droit d'apprendre !

Fermer les centres d'éducation populaire n'est pas une option. Cela priverait 7 000 familles montréalaises parmi les plus exclues du droit à l'éducation, de liens de socialisation et d'intégration.

Sur la centaine de pancartes accrochées par les manifestants, on pouvait lire des témoignages tels que: j'ai le droit d'apprendre à me faire des amis, briser mon isolement, lire des romans, avoir confiance de prendre des initiatives, communiquer avec le monde, m'impliquer dans la société, faire des recherches sur l'ordinateur, défendre mes droits, ça nous appartient. Ne touchez pas à notre Carrefour. Nous aussi, on a le droit à l'éducation. Financez-nous! Etc.

Le gouvernement a tous les éléments en main pour signer une entente et assurer ainsi la survie du Carrefour et des cinq autres centres.

Les 6 centres menacés :

- Les Ateliers d'éducation populaire du Plateau
- Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
- Centre éducatif communautaire René-Goupil
- Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de St-Henri, CEDA
- Comité social Centre-Sud
- Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve, PEC

Source : Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

Personnes ressources : Donald Nolet : 514-596-4444 poste 4447, noletd@csgm.qc.ca

Marie-Andrée Painchaud : 438-396-1121 cellulaire

Notes complémentaires

Qu'est-ce qu'un centre d'éducation populaire :

Les centres d'éducation populaire ont à leur actif 40 ans de travail d'éducation avec des milliers de personnes exclues dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal. Ce sont des adultes qui ne s'inscrivent pas dans une démarche d'éducation formelle ou traditionnelle, isolées et vivant des difficultés d'intégration à la société pour diverses raisons. Fréquenter les centres leur permet de briser leur isolement, de développer des réseaux d'entraide, d'améliorer leurs compétences, de s'impliquer dans leur quartier, de défendre leurs droits, de profiter d'un milieu de vie accueillant et de reprendre le contrôle sur leur vie.

Une solution permanente pour la survie des centres

Les six centres demandent au gouvernement la reconnaissance et le financement de l'éducation populaire. Ils veulent une solution permanente incluant

- du financement pour la rénovation des centres
- le maintien du caractère public des bâtiments
- des subventions pour assumer les frais d'opération et les activités.